

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

10, route de Técou

81600 TECOU

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Entretien et réparations des véhicules de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Lieu principal d'exécution : Le territoire de la communauté d'agglomération

Code NUTS : FRJ27

CPV pour tous les lots : 50100000-6 Services de réparation et d'entretien de véhicules et d'équipements associés et services connexes.

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires et pour partie à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Entretien et réparations pour les véhicules électriques légers ou utilitaires - secteurs de Técou et de Rivières

Lot n°2 Entretien et réparations pour les véhicules poids lourd de Marque Renault, Iveco, Volvo, Mercedes, Man sur les secteurs de la Communauté d'Agglomération Gaillac – Graulhet

Lot n°3 Entretien et réparations pour les véhicules poids lourd de Marque Scania sur les secteurs de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Lot n°4 Entretien et réparations pour les Véhicules légers et utilitaires sûr les secteurs de Gaillac, Técou, Graulhet, Castelnau de Montmiral, Montgaillard, Parisot

Lot n°5 Entretien et réparations pour les véhicules de tourisme et utilitaires sûr les secteurs de Coufouleux et Rabastens

Lot n°6 Entretien et réparations pour les Véhicules électriques sûr les secteurs de Rabastens et Coufouleux

Lot n°7 Entretien et réparations pour les véhicules spécialisés secteurs de Coufouleux et Castelnau de Montmiral

Pour le Lot n°1 Entretien et réparations pour les véhicules électriques légers ou utilitaires - secteurs de Técou et de Rivières

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 20 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 20 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 20 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 20 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°2 Entretien et réparations pour les véhicules poids lourd de Marque Renault, Iveco, Volvo, Mercedes, Man sur les secteurs de la Communauté d'Agglomération Gaillac – Graulhet

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 300 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 300 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 300 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 300 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°3 Entretien et réparations pour les véhicules poids lourd de Marque Scania sur les secteurs de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 50 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 50 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 50 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 50 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°4 Entretien et réparations pour les Véhicules légers et utilitaires sûr les secteurs de Gaillac, Técou, Graulhet, Castelnau de Montmiral, Montgaillard, Parisot

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 70 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 70 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 70 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 70 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°5 Entretien et réparations pour les véhicules de tourisme et utilitaires sûr les secteurs de Coufouleux et Rabastens

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 50 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 50 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 50 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 50 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°6 Entretien et réparations pour les Véhicules électriques sûr les secteurs de Rabastens et Coufouleux

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 10 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 10 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 10 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 10 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°7 Entretien et réparations pour les véhicules spécialisés secteurs de Coufouleux et Castelnau de Montmiral

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 40 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 40 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 40 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 40 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Pas d'avance pour les lots n°1,5, 6 et 7

Une avance est possible pour les lots n°2,3 et 4. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère **Prix du bordereau** pondéré à 60 sur 100 points.
2. Critère **Valeur technique** pondéré à 30 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Fiche technique pour les produits proposés pondéré à 25 points sur 30 points.
 - 2.2. Sous-critère Démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation des prestations pondéré à 5 points sur 30 points.
3. Critère **Délai d'intervention** pondéré à 10 sur 100 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 26-10-AOS
La présente consultation est une consultation initiale.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/05/2026
Date limite de réception des offres : 29/06/2026 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : ..

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

www.marches-securises.fr

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;

Service pour renseignements sur recours

Tribunal administratif de Toulouse

68 rue Raymond IV

BP 7007

31000 TOULOUSE cedex 07